

# CHSCTM

## Déclaration liminaire

Nous commencerons cette déclaration liminaire par la situation catastrophique du ministère de la justice tant en termes de moyens matériels, humains et structures obsolètes.

**L'état de nos tribunaux, par leurs vétustés, est indigne d'un pays comme la France.**

### **Nos prisons sont au bord de l'implosion**

Une violence qui ne cesse de s'accroître entraînant les personnels dans le plus grand désarroi ! La souffrance au travail, souvent débattue dans cette instance, nous oblige, non sans regret, à dénoncer l'immobilisme de notre classe dirigeante.

**Les seules réponses apportées sont les entraves aux droits syndicaux visant à réduire le plus possible le nombre de nos représentants.**

Qu'il nous soit permis ici, de vous dire, qu'au sein de nos structures la première personne présente pour aider nos collègues en pleine détresse, victimes d'insultes, d'agressions physiques parfois très grave, complètement débordés par les charges de travail imposées, sont les représentants syndicaux !

Sans eux, faute d'assistants de prévention, faute de psychologues des personnels, faute de médecins pour lesquels nous revendiquons des moyens supplémentaires depuis des années ; la situation des personnels serait encore plus catastrophique.

Nous pourrions aussi citer comme exemple les vacances de poste dans l'Administration Pénitentiaire. Comme celle de la direction interrégionale de Lyon, où il manque plus de 400 surveillants !!!

Il n'empêche, que l'on continue d'ouvrir des PREJs, des nouvelles missions alors que nous sommes déjà complètement dépassés...

**Il serait grand temps que vous redéfinissiez vos priorités !  
C'est au travail de s'adapter à l'humain et non l'inverse !**

Fait à Paris, le 02 juin 2017.  
Les représentants Force Ouvrière